

Prévonloup, le 14 octobre 2024

AU CONSEIL GENERAL DE PREVONLOUP

PREAVIS No 06-2024

Rapport de la commission pour la demande d'adhésion à la nouvelle association Moudon Région Tourisme

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La commission composée de MM Daniel Michel, Jean-Marc Crottaz et Mme Claire-Lise Sumi s'est réunie à la salle de Municipalité le mercredi 9 octobre 2024 en présence du syndic, M. Alain Michel.

Jusqu'à présent, la commune de Moudon assumait seule les frais liés à la promotion du tourisme dans sa ville et dans notre région. Afin de développer les offres et promouvoir notre région, il est nécessaire d'unir les forces afin d'assurer au mieux l'accueil des visiteurs.

Après avoir consulté le préavis 06-2024 et reçu les réponses à ses questions, la commission, à l'unanimité, vous invite à suivre les conclusions de ce préavis municipal et vous demande de décider :

1. d'autoriser la Municipalité à adhérer à la nouvelle Association Moudon Région Tourisme
2. d'autoriser la Municipalité à participer annuellement au financement de cette Association par le mécanisme de subventionnement proposé ainsi que par le versement intégral du produit de la taxe de séjour et de la taxe résidence secondaire.

Pour la commission :

Daniel Michel



Jean-Marc Crottaz



Claire-Lise Sumi, rapporteuse

